

Le Monde 24/8/2000 p 3

## La Grèce achète des missiles de croisière à la France et à la Grande-Bretagne

LA FRANCE et le Royaume-Uni ont accepté de livrer des missiles de croisière aéroportés à la Grèce, dans le cadre d'un contrat intervenu, lundi 21 août, à Athènes et portant sur la livraison d'avions de combat Mirage 2000-5 Mark 2. Il s'agit là d'une décision importante qui pourrait inquiéter la Turquie, en dépit du réchauffement des relations auquel on assiste entre ces deux pays de l'OTAN divisés par la querelle chypriote. Les missiles de croisière sont, en effet, considérés comme des systèmes d'armes susceptibles de déstabiliser ou de perturber une situation de sécurité locale en conférant une supériorité au pays qui les détient.

Conclu par les groupes français Dassault, Thomson-CSF, Snecma et par le groupe franco-britannique Matra Bae Dynamics, l'accord, avec le ministère grec de la défense, prévoit la fourniture de quinze avions de combat du type Mirage 2000-5 Mark 2, la modernisation au même standard Mark 2 de dix avions Mirage 2000 en service dans l'armée de l'air hellénique et la livraison des armements associés à cet appareil plus spécialement capable de missions d'attaque au sol. Le Mirage 2000-5 Mark 2 est, en effet, une version du classique Mirage 2000-5, destiné au combat air-air, qui a été spécialement développée pour les besoins des marchés à l'exportation.

La modernisation des Mirage 2000 grecs existants a été confiée au groupe Hellenic Aerospace Industry (HAI), sous la forme d'un transfert de technologies dans le cadre d'un partenariat stratégique avec la France.

### DÉSÉQUILIBRE RÉGIONAL

Dans ce contrat estimé à 1,6 milliard d'euros (soit 10,5 milliards de francs), c'est la décision des Français et des Britanniques de vendre à Athènes, outre deux cents missiles air-air MICA et des contre-mesures de guerre électronique, une soixantaine de missiles de croisière air-sol, baptisés Scalp, qui retient plus particulièrement l'attention. Ce missile aéroporté a déjà été commandé par les armées de l'air des deux pays qui le fabriquent, par celles de l'Italie et des Emirats arabes unis (EAU).

Le Scalp a des capacités offensives évidentes. C'est un missile dit furtif, tiré à distance de sécurité depuis un avion (les Mirage 2000-D et Rafale français et les Tornado et Eurofighter britanniques). Sa portée est supérieure à 250 kilomètres et sa précision à l'impact est de l'ordre du mètre. La livraison devrait intervenir vers 2003. Ce type d'armement, dont l'exportation est surveillée de près par les pays constructeurs du fait qu'ils ont signé les accords internationaux limitant la vente de missiles de cette catégorie, est susceptible d'introduire à terme des déséquilibres stratégiques dans la région. Ainsi,

la Turquie, qui a longtemps entretenu des relations tendues avec Athènes suite à leur différend sur Chypre et sur le contrôle des espaces maritimes en mer Egée, ne détient pas d'armes de ce type dans son dispositif militaire.

Outre le Scalp, les Mirage grecs seront dotés de moyens de tirer des armements air-sol à guidage laser et ils auront la possibilité d'emporter aussi des missiles air-mer AM-39 Exocet contre des navires de surface.

En révélant la conclusion de ce contrat, le gouvernement grec, qui a affiché en avril 2000 son intention d'acheter une soixantaine d'avions de combat F-16 aux Etats-Unis dans la version Block 50 la plus performante, a indiqué qu'il ne renonce pas au projet d'acquérir en complément 80 à 90 avions de combat Eurofighter. Il estime avoir besoin après 2005 de cet appareil conçu par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Le missile Scalp a été étudié pour armer les F-16 et les Eurofighter. Face à l'offre européenne, la France soutient la candidature du Rafale et une proposition de Dassault d'étendre son partenariat avec HAI au fait de confier aux Grecs l'entretien, depuis un aéroport proche d'Athènes, de toute la flotte des avions d'affaires Falcon en Méditerranée orientale.

Jacques Isnard